

## MEMO 2020

- le 1/8/15/22/29 février journée nettoyage
- le 6 mars ouverture pêche de nuit (avec autorisation)
- le 8 mars assemblée générale à 10h salle communal
- le 14 mars ouverture 1ère catégorie
- le 13 / 27 mars et 10 avril remise de truite 80kg
- le 25 avril ouverture carnassier eaux 2ème catégorie
- le 7 juin fête de la pêche (concours avec ou sans carte de pêche)
- le 20 septembre fermeture 1 ere categorie
- truites de mer et saumons en attente de l'avis annuel**

responsable peche de nuit:

mr Brico romain 06.47.99.27.73

mr dubois christophe 06.84.57.83.90

bague saumon ;

mr delestre stéphane 06.30.58.71.65 (sms de preference)

la taxe ponton est fixée à 40 euro et barque 10 euro pour les règlement ponton et barque mr sabbe didier garde pêche 06-36 71 63 00

